

Deux jours de cours par semaine et un tiers de résidents dans les cités

Page 3

LE JOUR**D'ALGERIE****Votre quotidien national**

Quatorzième année - N° 5248 - Mardi 15 décembre 2020 - Prix : 10 DA

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 13 décès et 495 nouveaux cas

Page 2



Le ministre : «Nous attendons le feu vert des autorités et du Comité scientifique»

La reprise du métro se fera en même temps que les trains

Page 3

La légitimité de Biden mise en cause par les républicains

Par Mohamed Habili

Hier les 538 grands électeurs américains devaient se réunir à travers les Etats-Unis et élire en bonne et due forme Joe Biden, ce qui est censé mettre un terme à la crise politique larvée suscitée par le refus de Donald Trump de reconnaître sa défaite à la présidentielle du 3 novembre. Aucune des actions judiciaires entreprises par lui en vue non pas seulement de faire annuler les résultats en faveur de Biden dans les Etats pivots mais de lui attribuer la victoire ont été rejetées aussi bien par les juridictions locales auprès desquelles elles ont été introduites que finalement par la Cour suprême. La veille de ce jour fatidique pour lui, Trump, plus que jamais égal à lui-même, s'est fendu d'un chapelet de Tweets les uns aussi virulents que les autres, où même les vénérables 9 juges formant la Cour suprême ont été accusés de lâcheté, en même temps que dans chacun d'eux il s'est posé en victime d'une fraude monumentale, à l'en croire la plus scandaleuse que les Etats-Unis aient jamais connue. La fraude du siècle en quelque sorte, après le fameux contrat du siècle, sauf qu'il s'est gardé d'employer cette expression. A quelques heures seulement du vote des grands électeurs dans chacun des Etats américains, ses supporters ont défilé en grand nombre dans Washington et dans plusieurs autres grandes villes pour dénoncer une nouvelle fois le vol électoral dont aurait été victime leur champion.

Suite en page 3

Risque d'atteinte de records à la fin du confinement**Le marché de la devise entame sa remontée**

PH/D. R.

Après une longue hibernation, le marché noir de la devise signe son grand retour. Alors que la pandémie de coronavirus persiste encore, le taux de change du dinar face aux principales devises affiche une hausse importante. Page 2

La mise en place des stations sera achevée en 2021

Chiali : «Le système de péage sera bénéfique pour les automobilistes»

Page 2

Lutte contre le Coronavirus

Le vaccin sera «forcément gratuit pour tous» affirme Benbouzid

Page 16

Risque d'atteinte de records à la fin du confinement

Le marché de la devise entame sa remontée

■ Après une longue hibernation, le marché noir de la devise signe son grand retour. Alors que la pandémie de coronavirus persiste encore, le taux de change du dinar face aux principales devises affiche une hausse importante.

Par Aomar Fekrache

Une flambée qui risque de se corser dans les prochaines semaines et enregistrer des records jamais atteints. Hier, la monnaie européenne s'échangeait à 20,85 DA à la vente et à 210 DA à l'achat au Square Port Said. Cette véritable bourse parallèle de la devise s'est ainsi «réveillée» malgré la demande relativement faible qui persiste. Ce n'est pour autant que le début puisque les principales devises devraient connaître une véritable flambée prochainement, nous explique un cambiste. Selon lui, la reprise «imminente» des vols à l'international va provoquer une très forte demande sur l'euro qui va s'envoler et «risque même d'atteindre les 300 DA». Notre interlocuteur en bon commerçant était en quête, bien sûr, d'écouler le maximum de ses euros et préméditait une certaine exagération. Mais ce dont on

est sûr, c'est qu'une fois les frontières seront ouvertes, le marché noir de la devise sera davantage sollicité et le taux de change par rapport à la monnaie nationale va se creuser. Durant toute la période du confinement, l'euro a enregistré un important recul faute de demande, passant même sous la barre symbolique des 200 DA. Au Square, le nombre de cambistes était infime faute de clients. Mais ces derniers jours, l'on a bien remarqué un retour en force des vendeurs de devises qui squattaient les ruelles et trottoirs et font exprès de se faire remarquer en tenant des liasses de billets de banque en main. «Ça commence à bouger», nous dira un autre vendeur, admettant toutefois que la plupart des clients cherchent à se renseigner et non pas à acheter. «Ils savent qu'une hausse inéluctable va se produire prochainement. Mais à cause de la crise, ils préfèrent patienter



Ph/D. R.

avant de déboursier leurs dinars», ajoute notre interlocuteur.

Au marché officiel, la situation n'est pas meilleure. Hier, la monnaie unique s'est établie à 159,62 à l'achat et 159,67 DA à la vente, alors que le dollar américain était à 131,50 à l'achat et 131,52 DA à la vente, selon les cotations officielles affichées par la Banque d'Algérie. La semaine passée, ces mêmes devises avaient déjà enregistré un record. L'euro était à 158,42 DA à l'achat et 158,47 DA à la vente et le dollar à 130,48 dinars à l'achat et 130,5 DA à la vente. L'on relève ainsi que le dinar continue sa dépréciation face aux principales devises, pas qu'au Square Port Said mais aussi au marché officiel.

Faut-il rappeler qu'en Algérie l'essentiel des transactions de change sont effectuées au marché noir. Pour les besoins de voyages, d'études à l'étranger ou autres, les citoyens sont obligés de recourir aux services des cambistes, dont l'activité fleurit à travers le pays. Chez les banques publiques, un citoyen n'a droit qu'à une allocation de voyage de 100 euros. Pour sub-

venir à ses besoins, l'on a d'autres choix que d'acheter de la devise au prix fort décidé et imposé par les seigneurs du marché noir. A la levée du confinement et l'ouverture des frontières, de nombreux clients de la bourse parallèle de l'euro et du dollar craignent une hausse encore plus importante du taux de change.

A. F.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 13 décès et 495 nouveaux cas

L'Algérie a enregistré 13 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus qu'hier (12), portant à 2 609 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 495 cas, soit 31 cas de plus par rapport au bilan d'hier (464), pour atteindre, au total, 92 597 cas confirmés.

R. N.

Il donnera le coup d'envoi de l'année universitaire Le Premier ministre en visite de travail à M'sila

LE PREMIER ministre, Abdelaziz Djerad effectuera, aujourd'hui, à la tête d'une délégation ministérielle, une visite de travail dans la wilaya de M'sila où il donnera le coup d'envoi de l'année universitaire 2020-2021 et inspectera des projets de développement et d'autres à caractère social, indique lundi un communiqué des services du Premier ministre. Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad effectuera, mardi 15 décembre 2020, à la tête d'une délégation ministérielle, une visite de travail dans la wilaya de M'sila où il donnera le coup d'envoi de l'année universitaire 2020-2021 et inspectera des projets de développement et d'autres à caractère social», lit-on dans le communiqué.

R. N.

La mise en place des stations sera achevée en 2021

Chiali : «Le système de péage sera bénéfique pour les automobilistes»

Le projet d'installation des 56 stations de péage sur l'autoroute Est-Ouest sera finalisé en 2021, a indiqué le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, assurant que ce chantier a été impacté par la pandémie de coronavirus. «En principe, d'ici la fin de l'année 2021, nous devons réceptionner les 56 stations de péage qui seront installées sur les axes de l'autoroute Est-Ouest sous toutes réserves. En raison de la pandémie, les techniciens étrangers impliqués ne pouvaient pas continuer. Ce qui a engendré des retards», a expliqué le ministre dans un entretien accordé à l'agence officielle. Le premier responsable du secteur a souligné que le système de péage sera aussi bénéfique pour les automobilistes qui gagneront en confort, sécurité et exploitation du véhicule. «Les usagers qui vont opter pour les anciennes routes nationales n° 4 et n° 5, dont l'accès reste gratuit, constateront l'avantage du péage», a-t-il dit. Le système de péage n'est prévu, selon le ministre, qu'au niveau de l'autoroute Est-Ouest où l'infrastructure nécessaire à la mise en place de ce système est disponible et moins coûteuse.

Réparti en trois parties (Est, Centre et Ouest), le taux d'avancement des travaux de réalisation des stations et points de péages est appréciable, a souligné le ministre, assurant que la mise en place de ce service sera bénéfique pour l'usager en ce sens que les recettes générées vont

permettre d'assurer l'entretien et la préservation de ce patrimoine. S'agissant de la forme d'exploitation des futures stations, le ministre a déclaré que cette décision reste du ressort du gouvernement, précisant que les tarifs de péage n'ont pas été encore définis. «Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de fixation des tarifs de péage. La définition des prix du péage interviendra dans le cadre d'une étude approfondie», a-t-il tenu à souligner.

Port Centre d'El Hamdania : création d'une agence nationale chargée de la réalisation et du suivi du projet

La gestion de la réalisation du grand port centre d'El Hamdania, situé dans la commune de Cherrhell, sera confiée à une agence nationale qui sera créée en vertu d'un décret adopté par le gouvernement le 4 novembre 2020, a indiqué le ministre des Travaux publics. Il a affirmé que cette agence, dont le siège est fixé dans la wilaya de Tipaza, agira en tant que maître d'ouvrage délégué pour le compte de l'Etat. A ce titre, des contacts et démarches sont menés actuellement en collaboration avec les services concernés, notamment les ministères des Affaires étrangères, des Finances et des Transports, en vue de lancer ce projet dans les plus courts délais, a ajouté le ministre des Travaux publics. «Nous

sommes également en contact permanent avec les partenaires chinois et en phase de négociations pour finaliser les questions de financements de ce projet», a souligné M. Chiali, précisant que l'agence créée à cet effet sera chargée de la réalisation de ce projet et du suivi des travaux. Le grand port centre sera relié au réseau routier national, notamment l'autoroute Est-Ouest, ainsi qu'au réseau ferroviaire.

Tous les projets lancés seront finalisés et livrés à partir de 2021

La priorité du secteur des Travaux publics consiste à parachever et à livrer tous les projets d'infrastructures déjà lancés, la poursuite des actions de préservation des infrastructures existantes, ainsi que la concrétisation des projets destinés aux zones d'ombre, a indiqué Farouk Chiali. «Il n'est pas raisonnable de lancer de nouveaux projets, alors que ceux en cours de réalisation n'ont pas été finalisés. Le parachèvement de ces projets est parmi les actions prioritaires de notre secteur durant l'année 2021», a-t-il dit. Il a affirmé, dans ce sens, que le plan d'action du secteur tablait sur la réalisation et la livraison des projets en cours, la poursuite des actions de modernisation et de préservation des infrastructures existantes, ainsi que la concrétisation des projets destinés aux zones d'ombre initiés dans

le cadre du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Dans ce contexte, M. Chiali a énuméré quatre grandes infrastructures publiques qui ont été achevées au cours de l'année 2020, ce qui a eu un impact direct sur les populations et l'économie nationale.

Des entreprises algériennes disposent de capacités pour investir le marché africain

Des entreprises algériennes du secteur des Travaux publics disposent de capacités matérielles et humaines suffisantes leur permettant de s'inscrire dans l'exportation de leurs services notamment au niveau africain, a indiqué le ministre. «Nous avons constaté que des entreprises algériennes, aussi bien du secteur public que privé, ont les compétences et les matériels nécessaires pour exporter leur savoir-faire et prendre en charge la réalisation de certains projets d'infrastructures au niveau des pays africains de la région», a-t-il souligné. Des pays africains, à l'instar du Mali, du Niger et du Burkina Faso, ont déjà sollicité les services des entreprises algériennes afin de participer à la réalisation de projets d'infrastructures, a-t-il fait savoir, assurant que les pouvoirs publics examinent les différentes propositions en vue de faciliter les procédures et les conditions de transfert de matériels vers ces pays.

Meriem Benchaouia

— Le ministre : «Nous attendons le feu vert des autorités et du Comité scientifique» —

La reprise du métro se fera en même temps que les trains

■ «La décision de la reprise du transport aérien international et du transport terrestre inter-wilayas (bus, taxi, train, métro) sera prise par les autorités et le Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de l'épidémie de coronavirus», a précisé, hier, le ministre des Transports.

Par Thinhinene KHouchi

Plusieurs mois après le déconfinement, certains moyens de transport restent toujours à l'arrêt, causant le mécontentement des usagers. Lors de son intervention, hier, au Forum de la Radio nationale, le ministre des Transports, Lazhar Hani, s'est exprimé sur la possibilité de la reprise des différents moyens de transport qui sont à l'arrêt depuis des mois en raison de la pandémie de Covid-19. Concernant la reprise des vols internationaux depuis et vers l'Algérie, question qui suscite beaucoup d'intérêt de la part des citoyens algériens, notamment ceux qui résident en dehors du pays, le ministre a assuré que «la décision de la réouverture des vols à l'internationale sera prise après la consultation du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de l'épidémie de coronavirus», expliquant que «nous ne pouvons pas nous prononcer sur la question, du moment que la décision revient aux hautes autorités du pays et au Comité scientifique». Le ministre a tenu à préciser que la reprise des vols domestiques et l'opération de rapatriement, programmée pour ce mois en cours, se déroulent bien. «Les citoyens respectent le protocole sanitaire lors des vols domestiques et les vols destinés au rapatriement des Algériens et c'est bonne chose», a indiqué le ministre. S'exprimant sur les pertes engendrées par l'arrêt du



Lazhar Hani, ministre des Transports

transport aérien et maritime en raison de la pandémie, le ministre a indiqué que «les pertes de la compagnie aérienne nationale Air Algérie sont évaluées à hauteur de 40 milliards de dinars», et pour ce qui est des pertes qu'a subies le transport maritime, toujours à cause de coronavirus, le responsable a avancé le chiffre de 7 milliards de dinars. Toujours dans le transport maritime, le ministre a indiqué que «le trafic maritime a diminué de 20 % à cause du coronavirus», assurant que «durant la période de suspension

de l'activité de transport maritime des voyageurs, un programme d'entretien des navires a été mis en place par la Société nationale du transport maritime des voyageurs». En outre, questionné sur la reprise du transport terrestre inter-wilayas (bus, taxi), le ministre a indiqué que «c'est aux autorités et au Comité scientifique de décider la reprise ou pas du transport inter-wilayas». Par ailleurs, concernant le trafic ferroviaire, Lazhar Hani a annoncé le lancement des préparatifs nécessaires pour le retour du trafic ferroviaire et métro après un

arrêt de plusieurs mois en raison de la propagation de la pandémie de coronavirus. Il a annoncé que «la reprise du métro se fera en même temps que les trains». Questionné sur la possibilité de transporter les étudiants des différentes wilayas du pays par train, le ministre a indiqué que «le transport ferroviaire est prêt et on n'attend que le feu vert des autorités». Enfin, concernant les projets ferroviaires, le ministre a souligné qu'«il existe une continuité dans la réalisation des projets établis dans ce secteur».

T. K.

Rentrée universitaire

Deux jours de cours par semaine et un tiers de résidents dans les cités

Les étudiants rejoindront, à compter d'aujourd'hui, les établissements universitaires dans des conditions exceptionnelles marquées par l'instauration d'un protocole sanitaire strict contre le coronavirus ainsi que l'adoption du système de groupes qui concernera uniquement les matières essentielles.

En effet, en prévision de la rentrée universitaire, un plan et des mesures ont été instaurés à l'égard des étudiants par le Comité central de la préparation à la rentrée universitaire, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Le directeur de la formation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le D' Djamel Boukazata, a affirmé que «pour réussir cette rentrée universitaire,

une coordination avec les services pédagogiques est en cours», appelant ainsi la famille universitaire «à adhérer au protocole de santé». Il a relevé que le coup d'envoi de la rentrée universitaire sera donné par le Premier ministre et le ministre de l'Enseignement supérieur à partir de l'université de M'sila, précisant que le secteur va accueillir plus d'un million cinq cent mille étudiants. Lors de son passage à l'émission l'«Invité du matin» de la Chaîne 1 de la Radio nationale, l'intervenant a fait savoir que «98 % des universités ont terminé les tâches pédagogiques relatives à l'année précédente», soulignant que «les responsables des structures universitaires ont les prérogatives d'organiser les étudiants dans des groupes selon leur nombre et selon l'orientation des structures universitaires au niveau de chaque wilaya».

S'agissant du processus d'évaluation des étudiants, l'intervenant a indiqué qu'«en concertation avec la famille universitaire et les partenaires sociaux, et après la fin de la dernière année universitaire, un texte réglementaire a été élaboré pour gérer cette étape exceptionnelle, adaptée à la situation épidémiologique que traversent les institutions universitaires». Il a également fait savoir qu'«environ 800 leçons modèles ont été inscrites pour le premier semestre, que les étudiants de première année peuvent consulter au niveau de divers sites universitaires». De plus, les étudiants auront droit à des CD, le processus se poursuivra pour le deuxième semestre.

L'actuelle rentrée sera marquée par l'application stricte d'un protocole sanitaire pour le mode d'enseignement en présentiel et l'adoption du système de

groupes qui concernera le tiers des élèves et uniquement les matières essentielles. Pour limiter la propagation de la pandémie de coronavirus en milieu universitaire, les étudiants auront deux jours de cours en mode présentiel par semaine et le reste des cours sera dispensé en ligne, par vidéoconférence, a indiqué, hier, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ainsi, l'enseignement en mode présentiel sera assuré pour une moyenne de 12 semaines par semestre. L'autre mesure prise par le ministère est la réduction du nombre des étudiants dans les résidences universitaires qui est passé au tiers. La priorité pour bénéficier de la résidence universitaire est donnée aux étudiants venant des wilayas éloignées, notamment du sud du pays.

Louisa Ait Ramdane

LA QUESTION DU JOUR

La légitimité de Biden mise en cause par les républicains

Suite de la page une

Dans la capitale notamment, ces manifestations ont failli tourner à la violence. On peut penser que si la mobilisation a été importante à cette occasion, c'est juste parce que la bataille pour le contrôle du Sénat n'est pas encore achevée, mais qu'une fois les sénatoriales de Géorgie tenues, lesquelles justement en décideront, le gros des républicains faisant contre mauvaise fortune bon cœur cessera de contester la légitimité du nouveau président, dont on sait qu'il prendra ses fonctions le 20 janvier. C'est probablement à cela que se serait résolue la base républicaine si elle suivait un autre leader que Trump. En effet, lui est déjà dans le coup d'après. La campagne électorale avec pour objectif son retour triomphal à la Maison-Blanche dans quatre ans a déjà commencé. Il est clair qu'elle ne s'arrêtera pas, à moins que les démocrates n'y mettent le holà par quelque stratagème judiciaire de leur invention. On peut être certain qu'une armée de leurs avocats planche sur le sujet depuis pas mal de temps déjà. Si malgré tout ils n'y parviennent pas, alors une moitié des Américains continuera de voir dans Joe Biden le président par la grâce d'une fraude sans précédent. De le penser, mais aussi d'agir en conséquence.

L'establishment républicain n'aura d'autre choix dans ces conditions que de s'aligner sur la position de sa base électorale. Les démocrates, on le sait, avaient contesté quatre années durant et par tous les moyens possibles la légitimité de Trump, dont ils avaient fait un agent russe, alors même qu'il avait été élu dans les règles. Ils subiront à leur tour un traitement équivalent tout au long des quatre prochaines années, à moins qu'ils ne trouvent la parade, judiciaire forcément s'il en existe une. Les Etats-Unis ont déjà connu quatre années de polarisation extrême, une sorte de guerre civile larvée. Ils ne sont pas au bout de leur peine. Ils sont entrés depuis quelques jours dans une période de même durée qui pour la division et l'âpreté des échanges pourra bien ne le céder en rien à la première.

M. H.

Tizi Ouzou/Rentrée universitaire

Plus de 8 000 nouveaux étudiants attendus

■ Plus de 8 000 nouveaux étudiants devraient entamer leurs cours à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, à l'occasion de la rentrée prévue aujourd'hui.

Par Hamid M.

Les nouveaux étudiants seront reçus pour leur fournir les explications relatives au déroulement de l'entame de l'année universitaire 2020/2021 en raison de la crise sanitaire de Covid-19. En effet, les nouveaux bacheliers inscrits à l'UMMTO seront répartis en groupes et sections pour suivre des cours en alternance, conformément au protocole sanitaire lié à la lutte contre la propagation du coronavirus. L'administration s'est engagée à assurer des enseignements à distance au profit des étudiants.

Gharđaia : l'enseignement digitalisé et à distance pour contrecarrer la pandémie de Covid-19

La rentrée universitaire 2020-2021 à Gharđaia se déroule dans un contexte exceptionnel mar-

Oxygène médical et industriel Petro Air se lance dans la production début 2021

LA SOCIÉTÉ Petro Air a annoncé dimanche le démarrage, durant le 1^{er} trimestre 2021, de son complexe implanté dans la zone industrielle de Sidi Abed, dans la commune de Tessala El Merdja (Alger), qui produira de l'oxygène médical et industriel.

En plus de l'oxygène, la société produira de l'Azote, de l'Argon ainsi que les mélanges de gaz spéciaux, a-t-elle précisé dans un communiqué.

La société annonce être en mesure de couvrir «60 % des besoins du marché national» grâce à cette production.

Pour cela, elle s'est dotée d'équipements de haute technologie et de grande performance de dernière génération», selon le communiqué.

K. L.

qué par l'enseignement digitalisé et à distance pour faire face à la pandémie de Covid-19, a indiqué, hier, le recteur de l'Université, P Lyes Bensaci.

L'enseignement à distance, en complément de l'enseignement en présentiel et en encourageant à l'autodidactisme des étudiants, a été adopté en raison de la propagation de la pandémie de coronavirus et du protocole sanitaire mis en place par l'autorité sanitaire du pays, a-t-il affirmé à l'APS.

Le nouveau système d'enseignement à distance, devenu une évidence, permet également de renforcer les compétences en matière d'usage numérique et digital comme outil pédagogique des étudiants et des enseignants, a précisé le P Bensaci.

Des plateformes assurant une interaction avec les étudiants pour l'enseignement à distance ont été mises en place dans les six facultés et dix-neuf départements que compte l'Université de Gharđaia. Pour cette rentrée universitaire, deux nouvelles filières (anglais et finances) viennent étoffer les offres de formation déjà dispensées à l'Université de Gharđaia, afin de répondre aux attentes et aux besoins du développement du marché du travail et du tissu économique de la région, a-t-il ajouté. La nomenclature de spécialités pédagogiques de l'Université



P.V.D. R.

de Gharđaia est actuellement de 40 en Licence, 42 en Master et plus d'une quinzaine de filières pour doctorant, a fait savoir M. Bensaci.

Les responsables de cette structure de l'enseignement supérieur s'attellent sur l'amélioration de la qualité de l'offre de formation et de l'accueil de près

de 2 147 nouveaux étudiants pour la rentrée 2020/2021.

Selon les prévisions de l'université, le nombre d'étudiants devant suivre leur cursus universitaire devra atteindre la barre des 14 000 cette année.

Inauguré durant l'année universitaire 2004/2005 comme annexe de l'Université d'Alger

avec 200 étudiants, le campus universitaire de Gharđaia a été élevé au rang de centre universitaire en 2006 puis à celui d'université en 2012.

Pas moins de 15 000 diplômés ont été promus de cette université depuis son ouverture en 2004.

H. M.

Naufrage d'un chalutier dans la baie d'Alger Poursuite des opérations de recherche de deux marins-pêcheurs

Les services de la Protection civile poursuivaient hier les opérations de recherche au niveau de la baie d'Alger, en milieu marin et terrestre et dans les zones et endroits où pourraient se trouver les corps de deux marins-pêcheurs portés disparus, suite au chavirement, dimanche, de leur chalutier, indique un communiqué de la Protection civile.

«Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger, appuyés par les moyens de la Protection civile de la wilaya de Tipaza et de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida, multiplient les opé-

érations de recherche en milieu marin et terrestre et dans les zones et les endroits où les victimes (du naufrage) pourraient se trouver, notamment au niveau des Sablettes», précise la même source, rappelant que dans la matinée d'hier le corps d'un des trois marins disparus a été repêché.

A cet effet, «trois embarcations semi-rigides, composées de 20 plongeurs spécialisés dans les recherches en mer, ainsi qu'une équipe pédestre composée de 25 éléments de la Protection civile et une équipe cynotechnique (brigade canine) ont été mobilisés pour les besoins des recherches

et de ratissage près des zones rocheuses et du rivage», ajoute le communiqué.

Une équipe de grimpe de la Protection civile est également mobilisée pour la fixation et la stabilisation par cordage de l'épave de l'embarcation.

Un chalutier avait coulé dimanche à 3h15 du matin au niveau de la baie d'Alger (les Sablettes), où 6 marins de l'équipage du navire (âgés entre 27 et 40 ans), dont le propriétaire, ont été secourus par les éléments de la Protection civile et des gardes-côtes.

Younès H.

Béchar

Arrestation d'un pharmacien et son épouse pour trafic de psychotropes

Un réseau criminel organisé de présumés trafiquants de psychotropes, composé d'un pharmacien et de son épouse, a été démantelé par les éléments du service régional de lutte anti-drogue, a-t-on appris, hier, de la cellule de communication et des affaires générales de la sûreté de wilaya de Béchar. Les policiers ont saisi en leur possession 469 866 comprimés et capsules de psychotropes et 233 flacons de produits hallucinogènes, a-t-on précisé.

L'opération, menée avec l'étroite coopération des services spécialisés du secteur opérationnel de la troisième Région militaire (3^e RM) et ceux de la Direction régionale des douanes, a été

déclenchée sur renseignements faisant état d'un dangereux réseau criminel organisé activant dans la commercialisation illégale de substances psychotropes à Béchar, a ajouté la source.

Les investigations ont permis dans une première phase l'identification et l'arrestation à bord d'un véhicule de tourisme d'une suspecte et la découverte, lors de la perquisition de son véhicule, de 4 550 comprimés de diverses substances psychotropes et d'un médicament aux propriétés anxiolytiques, a-t-on indiqué. Le prolongement des enquêtes et investigations policières, sous supervision de la justice, a permis l'identification de la suspecte qui est en réalité

l'épouse d'un pharmacien qui a été arrêté, à son tour, et identifié comme membre actif de ce réseau criminel.

La perquisition en seconde phase de leurs différents biens immobiliers (locaux et habitations), ordonnée par la justice, a permis la découverte et la saisie par les policiers de 465 316 comprimés et gélules psychotropes, 233 flacons de solution psychotrope, 22 comprimés et gélules de substances psychotropes et des plaquettes vides pour le médicament aux propriétés anxiolytiques, soit un total de 469 866 comprimés psychotropes, d'un montant de 426 000 DA, et une somme de 200 dinars tunisiens, selon la même source.

Après finalisation des procédures réglementaires, le dossier de cette affaire a été présenté au procureur de la République près le tribunal de Béchar, qui l'a différé au magistrat instructeur du même tribunal, lequel a ordonné la mise en détention provisoire du pharmacien et de son épouse sous les chefs d'inculpation de pratique de l'activité de production, exploitation et distribution de produits pharmaceutiques par des entités non agréées par les services compétents.

Les mis en cause sont poursuivis aussi pour, notamment, violation des dispositions relatives au contrôle technique, administratif et sécuritaire de l'usage de substances et

drogues à propriétés stupéfiantes ou psychotropes, possession de substances psychotropes illégalement en vente et mise en vente, transport, possession illégale de substances psychotropes dans le cadre d'une bande criminelle organisée, et contrebande présentant un degré de danger menaçant l'économie nationale et la santé publique. Le magistrat instructeur a également placé un troisième suspect dans cette affaire sous contrôle judiciaire, en attendant la comparution des membres de ce réseau de présumés trafiquants de psychotropes devant le tribunal compétent, a conclu la source.

R. N.

Pétrole

Le Conseil des ministres de l'Opaep entérine plusieurs décisions

■ Les travaux de la 105^e session du Conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (Opaep) ont été clôturés avec l'approbation de plusieurs décisions.

Par Salem K.

Lors d'une session tenue en visioconférence et présidée par le ministre de l'Energie, Abdelmajid Attar, les ministres arabes de l'Energie ont entériné le projet de budget prévisionnel de l'Opaep pour l'exercice 2021

Monnaies

Hausse de plus de 1 % de la livre face au dollar et à l'euro

LA LIVRE STERLING grimpeait de plus de 1 % face au dollar et à l'euro hier matin, le marché jugeant encore possible un accord commercial entre Londres et Bruxelles après la décision dimanche de poursuivre les négociations. Hier matin, la devise britannique prenait 1,38 % face au billet vert à 1,3406 dollar, et 1,02 % face à l'euro à 90,67 pence pour un euro. La monnaie britannique se reprenait, sans effacer complètement ses pertes importantes de la semaine précédente (-1,56 % face à l'euro, -1,61 % face au dollar) provoquées par la crainte d'un Brexit sans accord commercial, un scénario redouté par les milieux d'affaires et qui promet de secouer l'économie britannique.

Mais dimanche Londres et Bruxelles ont décidé de relancer leurs interminables négociations sans se fixer cette fois de date butoir avant le couperet du 31 décembre, quand s'achèvera la période de transition. Les discussions devaient se poursuivre dès hier à Bruxelles, même si le Premier ministre britannique Boris Johnson a prévenu qu'un échec des discussions post-Brexit restait le scénario le «plus probable». Craig Erlam, analyste chez Oanda, évoque un certain «soulagement» du marché compte tenu de la poursuite des discussions. «Tant que les deux côtés continuent de parler, il y a de l'espoir qu'un accord soit conclu», complète-t-il, en prévenant que la volatilité devrait «rester élevée dans les prochains jours sur le marché des changes». Outre les avancées des négociations, les investisseurs attendent la décision de politique monétaire de la Banque d'Angleterre jeudi. «Si aucun accord n'a été trouvé d'ici là, il faut s'attendre à ce que la banque évoque à nouveau des taux d'intérêts négatifs et une augmentation de son programme d'actifs, ce qui mettrait la livre sous pression», a prévenu Han Tan, analyste. Lilia A.

et le rapport final du Secrétariat général sur les activités de l'organisation pour l'exercice 2020. Dans une déclaration à la presse, au terme de la séance de clôture, M. Attar a indiqué que la réunion a abordé le sujet de la 12^e Conférence arabe sur l'énergie, prévue en 2022, ajoutant que les participants ont décidé de la reporter à 2023, «en raison des nouveaux changements mondiaux et du manque des perspectives d'avenir». A ce titre, les ministres arabes de l'Energie ont compulsé des rapports élaborés par l'Opaep concernant l'état du marché mondial du pétrole et la transformation énergétique dans le monde, en particulier ce qui a trait au développement des énergies renouvelables et leurs répercussions sur les pays exportateurs de pétrole et la consommation énergétique.

«Le monde connaît une transition énergétique très importante affectant l'industrie pétrolière et gazière», a expliqué M. Attar qui a relevé «la nécessité d'examiner cette transition, afin de prendre les décisions nécessaires à l'avenir». Lors de cette réunion, il a convenu de confier la présidence de l'Organisation pour l'année prochaine à l'Arabie saoudite représentée par le ministre de l'Energie, l'Emir Abdelaziz Ben Salmane, a fait savoir M. Attar, mettant l'accent sur la nécessité de poursuivre la coordination entre les pays arabes exportateurs de pétrole pour «promouvoir la coopération en matière de développement du pétrole et des projets communs et faire face à la situation pétrolière mondiale». Dans son allocution d'ouverture, le ministre de l'Energie a salué «les efforts consentis par les pays arabes exportateurs de pétrole dans le cadre de l'accord Opep+, à travers le plein respect des engagements de réduction de la production pour rééquilibrer le marché pétrolier et baisser autant que faire se peut les excédents de l'offre».



«L'instabilité sur les marchés mondiaux et le flou quant à l'avenir de la demande sur le pétrole à court et moyen terme requièrent des pays exportateurs de pétrole, particulièrement les pays arabes, un travail ensemble pour coordonner davantage leurs politiques énergétiques et échanger les expertises et les informations», a précisé M. Attar. Pour rappel, l'Opaep dont le siège se trouve à Koweït, a été créée en 1968 par le Koweït, la Libye et l'Arabie saoudite. L'Algérie y a adhéré en 1970. Elle comprend également les Emirats arabes unis, l'Irak, le Bahreïn, l'Egypte, le Qatar et la Syrie.

Le Brent à 50,50 dollars à Londres

Les cours du pétrole grimpaient hier, portés par le lancement de la vaccination aux Etats-

Unis contre le Covid-19, synonyme de jours meilleurs pour la demande d'or noir.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février gagnait 1,06 % à Londres par rapport à la clôture de vendredi, à 50,50 dollars.

Le baril américain de WTI pour le mois de janvier s'appréciait de son côté de 1,03 % à 47,05 dollars. «Le Brent a terminé la semaine dernière autour de 50 dollars et monte de nouveau aujourd'hui», a constaté Craig Erlam, analyste. Ce seuil symbolique, franchi jeudi par la référence européenne, ne l'avait plus été depuis le début de la pandémie de Covid-19, au début du mois de mars. «Les investisseurs sont convaincus que le vaccin (contre le Covid-19) ramènera la situation à la normale et que la demande de pétrole va s'accroître», a renchéri Naeem Aslam, analyste. Le premier consommateur de brut, les Etats-Unis, a entamé hier une vaste campagne de vaccination contre le Covid-19, après des préparatifs express durant le week-end. Près de trois millions de doses devraient être disponibles d'ici à mercredi, avec l'objectif de vacciner quelque 20 millions d'Américains avant la fin de l'année et 100 millions avant fin mars. «Il ne fait aucun doute que le déploiement du vaccin aura un effet positif sur la demande de carburant routier et, à terme, de carburant pour l'aviation», a pour sa part estimé l'analyste, Stephen Innes. L'analyste attribuait également la hausse des cours à l'explosion d'origine indéterminée qui a touché un pétrolier au large de la ville saoudienne de Jeddah hier. Les autorités saoudiennes n'ont pas confirmé dans l'immédiat cette explosion au large d'un port clé sur la mer Rouge, qui sert de centre de distribution pour le géant pétrolier saoudien Aramco.

S. K.

Brexit

Quelques progrès dans les négociations mais des blocages persistent

Les négociations entre Britanniques et Européens pour tenter d'arriver à conclure à un accord post-Brexit ont fait quelques progrès mais des blocages persistent en particulier sur le sujet hypersensible de la pêche, ont indiqué, hier, des diplomates européens. Le négociateur Michel Barnier leur a rendu compte de l'état des discussions que Londres et l'UE ont décidé dimanche de poursuivre, sans se fixer cette fois de date limite alors que le divorce entre l'ancien Etat membre et les Européens sera définitif le 1^{er} janvier 2021. M. Barnier a estimé hier sur Twitter qu'il était de la «responsabilité» de l'UE de donner aux pourparlers en vue d'un accord post-Brexit avec Londres «toutes les chances de succès». «Les prochains jours sont importants si

l'on veut qu'un accord commercial entre les Britanniques et l'UE, soit en place au 1^{er} janvier 2021», a-t-il indiqué. Lors de son compte rendu aux ambassadeurs, M. Barnier a signalé «quelques progrès», notamment sur les conditions de concurrence équitable, mais fait état de divergences toujours importantes notamment sur le sujet de la pêche, une question cruciale pour certains Etats membres, selon des sources diplomatiques. Sur la pêche «des difficultés sérieuses persistent et on est encore très loin d'un compromis», selon des diplomates. Les discussions butent depuis le départ sur trois sujets : l'accès des pêcheurs européens aux eaux britanniques, la manière de régler les différends dans le futur accord et les conditions que les Européens exigent des

Britanniques pour éviter toute concurrence déloyale. Tout en acceptant une poursuite des discussions, le Premier ministre britannique, Boris Johnson, a une nouvelle fois répété dimanche que le scénario d'un «no deal», malgré ses lourdes conséquences, restait pour lui le «plus probable». Le Royaume-Uni, qui a officiellement quitté l'UE le 31 janvier, abandonnera définitivement le marché unique et l'union douanière le 31 décembre. Sans accord commercial, ses échanges avec l'UE se feront selon les seules règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), synonymes de droits de douane ou de quotas, au risque d'un nouveau choc pour des économies déjà fragilisées par le coronavirus.

Nabila T.

Réfugiés sahraouis et citoyens des zones reculées à Tindouf

Poursuite des campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière

LE MINISTÈRE de la Défense nationale (MDN) a fait état dimanche, dans un communiqué, de la poursuite des campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage du coronavirus, lancées par l'Armée nationale populaire (ANP) au profit des réfugiés sahraouis et des habitants des zones enclavées dans la wilaya de Tindouf. «Les campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage du coronavirus (Covid-19) avec utilisation de tests rapides se poursuivent, avec l'organisation dans la wilaya de Tindouf, plus exactement au niveau de l'hôpital de campagne, d'une opération au profit des réfugiés sahraouis», lit-on dans le communiqué. «Le Commandement du Secteur opérationnel du Sud a assuré tous les moyens médicaux, en vue d'en faire bénéficier tous les réfugiés dans les camps et les protéger des pathologies liées à la saison hivernale, dont notamment la grippe saisonnière, tout en tenant compte du dépistage régulier des symptômes du nouveau coronavirus et de la prise des mesures appropriées et rapides, en vue de les protéger, en cas d'apparition d'un cas suspect», indique-t-on dans le communiqué. Par ailleurs, «une campagne médicale similaire a été organisée au profit des citoyens des régions de Tafgoumt, Hassi Mounir à Tindouf, Hassi Khébi relevant du territoire du Secteur opérationnel centre dans la même wilaya, à Bordj Colonel Lotfi», précise-t-on dans le communiqué. A rappeler que l'ANP avait lancé une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage du coronavirus (Covid-19) au profit des habitants des zones enclavées, «en exécution des instructions du Haut Commandement de l'ANP relatives à la prise en charge des citoyens des zones reculées». Le Commandement de la 3^e Région militaire organise, depuis le 8 décembre, une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage du Covid-19, avec l'utilisation de tests rapides, au profit des habitants des zones enclavées du territoire de la 3^e Région militaire se situant dans les wilayas de Adrar, Béchar et Tindouf. Cette campagne avait débuté au niveau du village El-Ketrani à Béni Ouenif et dans la région de Hassi El Mir, dans la wilaya de Béchar, ainsi qu'à Oum Laâssel dans la wilaya de Tindouf, où des équipes médicales, dont des médecins et infirmiers relevant des services de santé militaires de la 3^e Région militaire, dotées de tous les moyens, ont été mobilisées pour cette mission, en plus de la sensibilisation des citoyens sur les dangers de ce virus mortel et les méthodes de prévention.

Hamida H.

Formation professionnelle/Rentrée

Le secteur «appliquera rigoureusement» le protocole sanitaire

■ La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Houyam Ben Friha, a affirmé, dimanche à Alger, l'engagement de son secteur à mettre en place les dispositifs nécessaires au respect du protocole sanitaire au sein des établissements de formation lors de la prochaine rentrée prévue pour le dimanche 20 décembre 2020.

Par Akila B.

«Le secteur s'engage à mettre en place tous les dispositifs et mesures indispensables et nécessaires au respect strict et effectif du protocole sanitaire au sein des établissements de formation pour se prémunir du coronavirus lors de la prochaine rentrée professionnelle, tels que le port de masques, la désinfection des matériels et le respect de la distanciation physique», a expliqué la ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) à El Harrach.

Dans le même contexte, M^{me} Ben Friha a fait état de la création d'une commission de wilaya présidée par le directeur départemental de la formation professionnelle, en charge du suivi du degré d'application de toutes ces mesures.

Dans le cadre de la numérisation du secteur, la ministre a également fait part des inscriptions qui se sont déroulées sur la plateforme «Minhati» lancée au titre de la rentrée 2020-2021 au profit des candidats à la formation,



Houyam Ben Friha, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels

Toujours dans le registre des inscriptions, M^{me} Ben Friha a fait savoir qu'une cellule de suivi a été créée au niveau central à l'effet d'assister les établissements en difficultés, affirmant que «la numérisation du secteur est une option stratégique irrévocable». La plateforme numérique a pour vocation de faciliter la gestion,

l'orientation et l'accompagnement des nouveaux inscrits durant leur parcours professionnel.

Elle vient en complément à la deuxième plateforme dite «Takwini» réservée exclusivement aux formateurs auxquels elle propose les divers programmes et méthodes de forma-

tion pour garantir un enseignement de qualité.

Dans un autre registre, la ministre a annoncé la mise en place de mécanismes pour rattraper le retard observé dans la soutenance des mémoires des apprentis en vue de leur permettre d'obtenir leur diplôme.

A. B.

Autorité de régulation de l'audiovisuel

Certains medias ne respectent pas les exigences des bonnes mœurs

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) a relevé avec «désolation» que certains médias ne respectent pas les «exigences des bonnes mœurs et de l'éthique de la profession», a indiqué un communiqué de l'Arav.

L'Arav relève que «certains médias et leurs journalistes débattent de thèmes et contenus qui sont, le moins qu'on puisse dire, contraires aux bonnes mœurs, aux valeurs humaines et à l'éthique professionnelle».

A ce propos, l'Arav affirme avoir suivi la bande-annonce du programme de l'émission «Ma waraa el djoudrane» (Derrière les murs), qui devait être diffusée mercredi dernier à

21:00 sur la chaîne Ennahar TV. L'animatrice avait accueilli sur le plateau une personne «connue pour s'adonner au charlatanisme et à la mystification et qui prétend même guérir la sorcellerie, la possession démoniaque et diverses maladies organiques et psychologiques», indique l'Arav dans le communiqué. Cette personne «s'est livrée à des scènes très répugnantes, dont le but est de faire dans le sensationnel, faire monter l'audimat et assurer le gain facile, au détriment du droit du téléspectateur à des émissions de qualité qui diffusent les bonnes mœurs et contribuent au développement et au progrès de la société», a estimé l'Arav. Suite à quoi, l'Arav affirme qu'elle avait convoqué le premier res-

ponsable à la chaîne, à l'effet de le mettre en garde contre les répercussions qui découleront de la diffusion de cette émission et indique que la direction de la même chaîne «avait assuré qu'elle ne procédera pas à sa diffusion, en réponse au rappel à la mise en garde de l'Arav». L'Autorité de régulation de l'audiovisuel qui tient à souligner «son attachement à la nécessité de promouvoir le contenu médiatique», réitère par là même «son refus catégorique de toute production médiatique qui consacre de tels contenus, fait la promotion de l'ignorance, fait fi de la Science et porte atteinte à l'image de l'Information en particulier et du pays en général».

Aymen N.

Bouinan et Sétif

L'AADL annonce la mise en vente de locaux à usage commercial

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (Aadl) a annoncé la mise en vente de locaux situés dans les cités d'habitation à Bouinan (Blida) et Sétif.

Dans une publication postée sur son compte Facebook, l'Aadl «porte à la connaissance des citoyens désirant acquérir des locaux à usage commercial ou de services, dans la Ville nouvelle de Bouinan, la mise en vente aux enchères par soumission cachetée, 130 locaux dans les sites 3100, cité "B" et "F"».

Pour ce faire, le retrait du cahier des charges se fera au siège de l'Aadl/Direction régionale d'Alger-Ouest, sis à Blida, indique-

tion dans le communiqué.

A ce titre, la date limite de retrait du cahier des charges et de dépôt des offres (à la même adresse) est fixée au 15e jour, à compter de la première parution dans la presse nationale, à 12h00, à savoir dimanche, lit-on dans le communiqué.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, au jour correspondant à la date de limite de dépôt des offres, à 14h00, précisez-t-on de même source.

Pour la wilaya de Sétif, la vente aux enchères concerne 39 locaux à usage commercial et professionnel, implantés à la cité des 1500 unités d'habitation Aadl, à Bir Ensa, site 01.

A cet effet, l'Aadl invite les citoyens désirant retirer le cahier des charges à consulter l'avis de vente paru dimanche sur le journal «El-Massa», ou à s'adresser au siège de l'Aadl Direction régionale de Sétif.

La date limite de retrait du cahier des charges et de dépôt des offres (à la même adresse) est fixée au 15e jour, à compter de la première parution dans la presse nationale, à 12h00.

L'ouverture des plis, quant à elle, aura lieu en séance publique, au jour correspondant à la date de limite de dépôt des offres, à 14h00, au siège de l'Aadl Direction régionale de Sétif.

Wafa S.

Une grande perte pour le monde de la littérature

Décès du grand romancier John Le Carré

■ Le maître britannique du roman d'espionnage, John Le Carré, est mort samedi soir, laissant derrière lui des œuvres littéraires de grande valeur. C'est Jonny Geller, P-DG du groupe Curtis Brown, agence artistique basée à Londres, qui a annoncé la nouvelle, précisant : «Nous avons perdu une grande figure de la littérature anglaise». John Le Carré est décédé suite à une maladie (non liée au Covid-19), précise la même source.

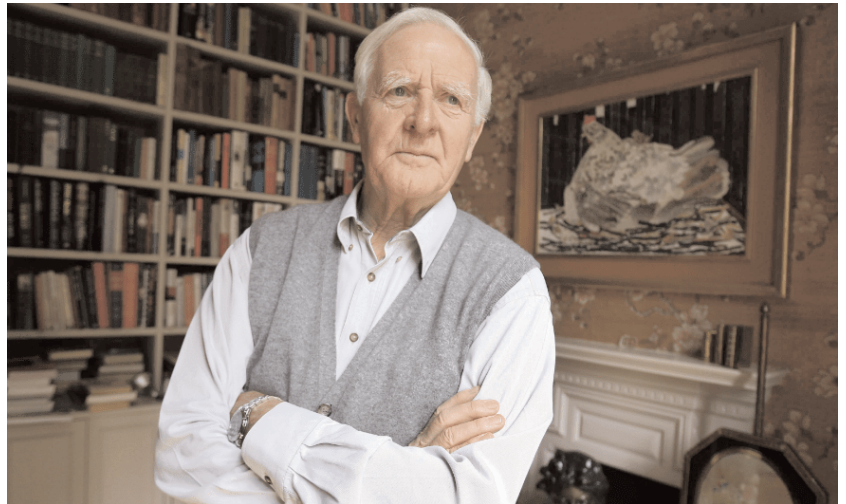
Par Abla Selles

Le maître britannique du roman d'espionnage, John Le Carré, est décédé à l'âge de 89 ans d'une pneumonie, a annoncé son agent dimanche. «C'est avec une grande tristesse que je dois annoncer que David Cornwell, connu dans le monde sous le nom de John Le Carré, est décédé après une courte maladie (non liée au Covid-19) en Cornouailles samedi soir, le 12 décembre 2020. Il avait 89 ans. Nos pensées vont à ses quatre fils, à leurs familles et à sa chère épouse, Jane», a indiqué Jonny Geller, P-DG du groupe Curtis Brown, agence artistique basée à Londres. «Nous avons perdu une grande figure de la littérature anglaise», a-t-il ajouté, louant son «grand esprit», sa «gentillesse», son «humour» et son «intelligence». «C'est avec une grande tristesse que nous devons confirmer que David Cornwell – John Le Carré – est décédé d'une pneumonie samedi soir après

une courte bataille contre la maladie», a confirmé sa famille dans un message relayé par son agent.

John Le Carré avait accédé à un succès international après la parution de son troisième roman, «L'Espion qui venait du froid» (1964), qu'il écrivit à 30 ans, «mangé par l'ennui» que ses activités de diplomate à l'ambassade britannique de Bonn, en Allemagne, lui procuraient. Le roman, vendu à plus de 20 millions d'exemplaires dans le monde, raconte l'histoire d'Alec Leamas, un agent double britannique, passé en Allemagne de l'Est. Son adaptation au grand écran, avec Richard Burton dans le rôle titre, marque le début d'une longue collaboration avec le cinéma et la télévision.

Avant «L'Espion qui venait du froid», le livre qui le rendit célèbre dans le monde entier, il avait publié deux romans (chez Gallimard), «Chandelles noires» et surtout «L'Appel du mort», un livre-clé, déjà, dans l'œuvre de Le Carré. Ce grand homme de la littérature britannique était le témoin engagé d'un monde en fusion perpétuelle, il se définissait ainsi : «Je suis juste un écrivain qui fut, brièvement, espion».



C'est tout d'abord «La Petite Fille au tambour» (Robert Laffont, 1983) sur fond de conflit israélo-palestinien. «Le terroriste devient l'un des plus grands acteurs du monde», écrit Le Carré, visionnaire. Avec «La Maison Russie» (Robert Laffont, 1989), il propose l'un des premiers romans politiques sur la perestroïka. «Je crois en Gorbatchev», dit le héros, l'édi-

teur Barley. Dans «Le Voyageur secret» (Robert Laffont, 1991), John Le Carré se met à l'heure de la glasnost. Cela prend la forme d'une longue rencontre entre George Smiley et de jeunes apprentis espions. Après «Le Directeur de nuit» (Robert Laffont, 1994) dont l'action se déroule du côté de l'Amérique centrale et des Caraïbes, paraît «Notre jeu» (Seuil, 1996).

Jamais il ne succomba à l'exercice convenu des Mémoires. «Mon autobiographie, disait-il, je l'ai faite de façon codée, "chiffrée". Les épisodes de ma vie sont plus ennuyeux, plus monotones que ma fiction». Il ajoutait cependant : «Si l'enfance constitue le patrimoine d'un écrivain, alors je suis né millionnaire».

A. S.

Site romain «Portus Magnus»

Lancement «prochain» des fouilles archéologiques

DES FOUILLES seront lancées, pour la première fois, au site archéologique romain «Portus Magnus» sis dans la commune de Bethioua (à l'est de la wilaya d'Oran), avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction de la culture de la wilaya.

Les fouilles sur ce site débuteront avant la fin de l'année en cours sur instruction de la ministre de la Culture, Malika Bendouda, lors de sa visite dans la wilaya d'Oran en juillet dernier, a indiqué, à l'APS, la chargée de gestion à la Direction de la culture, Bouchra Salhi, soulignant que les fouilles seront effectuées par le Centre national de recherche en archéologie d'Alger, après que le ministère de la Culture ait délivré des autorisations à trois professeurs chercheurs du centre.

Ces fouilles porteront sur des explorations archéologiques au niveau du site romain «Portus Magnus», a fait savoir Bouchra Salhi, ajoutant que les résultats de cette mission scientifique seront présentés au ministère de la Culture.

Le site romain «Portus Magnus», classé patrimoine national en 1968, s'étend sur une superficie de 49,32 hectares, d'après l'étude du plan de protection et de réhabilitation de 2011.

M. K.

Batna

Le plasticien Azzedine Maïrif expose ses aquarelles

Le plasticien Azzedine Maïrif révèle, dans l'exposition ouverte dimanche à la salle des expositions «Batna Lumières» de la ville de Batna, une longue passion pour l'aquarelle.

A l'exception de trois toiles exécutées à la technique de peinture à l'huile, 21 œuvres en aquarelle sont présentées au public par l'artiste qui a confié à l'APS sa préférence pour l'aquarelle «au potentiel esthétique immense qui ouvre au plasticien de vastes horizons

lorsqu'il manipule avec amour et délicatesse ses couleurs». Diplômé de l'École des beaux-arts de Constantine en 1995, Azzedine accorde peu de cas aux détails dans ses œuvres à l'instar de «Constantine», «Racines» et «Maternité», préférant les traits principaux et vues d'ensemble.

Né en 1972 à Chemora (Batna), l'artiste, enseignant de son état du secteur de la Formation professionnelle, fait face comme beaucoup d'artistes au problème de com-

mercialisation de ses œuvres.

Intitulée «Couleurs et lumières», l'exposition qui se tient pour deux semaines a attiré, dès son ouverture, de nombreux visiteurs.

La salle des expositions «Batna Lumières», fraîchement ouverte, a accueilli une série d'expositions de plasticiens dont la première fut celle organisée à la mi-octobre par le doyen des plasticiens batnéens, Hocine Houara.

F. H.

A l'âge de huit ans

Blue Ivy Carter nommée aux Grammy Awards

Après avoir été la plus jeune artiste féminine de l'histoire à faire ses débuts dans le Billboard Hot 100, remporté un NAACP Image Award, puis été sollicitée pour devenir la narratrice d'un livre audio, Blue Ivy Carter franchit une nouvelle étape. Son nom apparaît aux côtés de celui de sa mère Beyoncé dans la catégorie de la «Meilleure vidéo» aux Grammy Awards 2021. Elles seront en compétition le 31 janvier prochain pour le titre «Brown Skin Girl».

Alors que la Recording Academy avait annoncé les nommés des Grammys 2021 le mois dernier, Beyoncé avait décroché une nomination pour son clip de «Brown Skin Girl» mais pas sa fille de 8 ans pourtant reconnue comme artiste

vedette dans la vidéo. Les critiques n'avaient alors pas tardé. Le site internet s'est finalement résolu à une mise à jour incluant le nom de la fille de Jay-Z et Beyoncé.

Cette actualisation concerne aussi le chanteur nigérian WizKid qui apparaît dans la chanson et la vidéo. En revanche, le nom de

Saint JHN lui, malgré sa collaboration dans la création de la musique est toujours absent dans la liste. Le Grammy du meilleur clip vidéo est décerné aux artistes principaux et vedettes du morceau, ainsi qu'aux réalisateur et producteur de la vidéo.

«Brown Skin Girl» met en

valeur les femmes et insiste sur les beautés noires et métisses. Dans le clip vidéo, outre le rôle de sa fille Ivy, Beyoncé a fait intervenir la chanteuse Kelly Rowland, le mannequin Naomi Campbell, ou encore l'actrice Lupita Nyong'o ainsi que sa mère Tina Knowles-Lawson.

P. M.

Bibliothèque nationale

Mounir Behadi, nouveau directeur général

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a installé, dimanche, Mounir Behadi dans ses nouvelles fonctions de directeur général de la Bibliothèque nationale, indique le ministère dans un communiqué.

Universitaire et professeur dans le domaine des sciences sociales, Mounir Behadi a présidé le Conseil scientifique de la faculté des sciences sociales. Il est également auteur de trois ouvrages

académiques et de thèses universitaires sur l'histoire, la philosophie et la recherche scientifique.

Lors de la cérémonie d'installation, la ministre de la Culture et des Arts a annoncé une «nouvelle réforme de la Bibliothèque nationale, appuyée par une enveloppe financière importante», afin que cet établissement regagne son rang, précise le communiqué.

D. R.



Brexit

La saga continue, Londres et Bruxelles prolongent le feuilleton

■ L'interminable saga du Brexit repart pour un tour : Londres et Bruxelles vont relancer cette semaine leurs interminables négociations en vue d'un accord commercial sans se fixer cette fois de date butoir, avant le couperet de la rupture définitive le 31 décembre.

Par Mourad M.

«**M**algré l'épuisement après presque un an de négociations, malgré le fait que les délais ont été dépassés à maintes reprises, nous pensons qu'il est responsable, à ce stade, de faire un effort supplémentaire», ont affirmé dans un communiqué commun la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le Premier ministre britannique, Boris Johnson.

«Nous avons donc mandaté nos négociateurs pour poursuivre les discussions et voir si un accord peut être conclu, même à ce stade

tardif», ont-ils ajouté, à la suite d'un entretien téléphonique.

Les discussions devaient se poursuivre à partir d'hier à Bruxelles, moins de trois semaines avant la date couperet du 31 décembre. «Beaucoup d'entre nous anticipent totalement qu'il est tout à fait possible que nous soyons obligés de retourner devant le Parlement entre Noël et le Nouvel An pour examiner tout ça et voter s'il y a un accord», a déclaré le député conservateur Mark Harper, cité par l'agence britannique pres Association.

Le négociateur européen Michel Barnier doit rencontrer prochainement les représentants permanents des 27 à Bruxelles pour

les informer de l'état des négociations, a indiqué de son côté le porte-parole de la présidence allemande de l'UE, Sebastian Fischer.

M^{me} von der Leyden et M. Johnson s'étaient promis mercredi, lors d'un dîner dans la capitale belge, de prendre une «décision ferme» sur la poursuite ou non des discussions, embourbées depuis des mois.

Boris Johnson a une nouvelle fois répété que le scénario d'un «no deal», malgré ses lourdes conséquences sur les économies européenne et britannique, restait pour lui le «plus probable».

«Nous allons continuer d'essayer et nous allons essayer de tout notre cœur et nous serons aussi créatifs que possible», a-t-il cependant promis.

Les équipes du négociateur européen Michel Barnier et de son homologue britannique David Frost, qui ont repris leurs échanges dimanche matin après les avoir achevés tard dans la nuit, vont donc continuer leurs tractations, pour l'instant à Bruxelles. Une prolongation ne pourra être que «de quelques jours au maximum», avait cependant averti le secrétaire d'État français aux Affaires européennes, Clément Beaune, dans le «Journal Du Dimanche».

Entre coups de bluff et dates butoirs non tenues, les négociations ont déjà été riches en rebondissement depuis leur lancement en mars. Et dans ce bras de fer interminable, personne n'entend jeter l'éponge en premier, pour ne pas porter la lourde responsabilité d'un échec.

La chancelière allemande Angela Merkel, dont le pays occupe la présidence tournante de l'UE, a d'ailleurs insisté dimanche



P. L. > D. R.



Commentaire

Pragmatismes

Par Fouzia Mahmoudi

LA SCÈNE politique française se prépare désormais de plus en plus ouvertement à la prochaine élection présidentielle et les personnalités, toutes tendances confondues, intéressées par la course à l'Élysée se font de plus en plus présentes dans les médias, tentant d'asseoir leur préséance aux yeux des électeurs. Et si Jean-Luc Mélenchon, du côté de l'extrême-gauche, et Marine Le Pen, du côté de la droite radicale, sont déjà des candidats déclarés et soutenus par leurs partisans, d'autres doivent encore faire leurs preuves. Si l'on peut évidemment citer Xavier Bertrand à droite qui se présente comme un opposant crédible face à Emmanuel Macron, Yannick Jadot, le candidat Europe Écologie Les Verts de 2017, veut lui aussi prouver aux Français sa pertinence dans le débat politique, même s'il ne dit pas encore clairement ses intentions pour 2022. En effet, invité du Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI, l'eurodéputé EELV a affirmé s'y «préparer», tout en entretenant le flou sur sa possible investiture. Malgré le souhait formulé par l'homme politique «vert» cet été de désigner un candidat écologiste «avant janvier», il faudra encore attendre dix mois. Crise sanitaire oblige, la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19 a repoussé l'échéance. «Ce n'est plus d'actualité», a affirmé l'élu. Pour l'eurodéputé, l'impératif reste à une «candidature unique d'un rassemblement qui va entre Mélenchon et Macron». Le moyen d'y parvenir, l'organisation d'une primaire écologiste, est en revanche discutable. «Si à un moment donné, collectivement, nous pensons que cette primaire ne sert plus (...), il faudra se poser la question de sa pertinence. (...) Toutes ces étapes intermédiaires doivent être réévaluées sur un seul objectif : se rassembler pour gagner», a-t-il martelé. Si l'élu ne cache pas depuis plusieurs mois son ambition présidentielle, il a malgré tout affirmé qu'il ne se lancerait pas dans la course ultime sans le soutien de sa famille politique. «Je ne retournerai pas EELV (...). Si je ne vais pas à la présidentielle, je soutiendrai bien évidemment la candidature (du parti)», a-t-il affirmé, alors que d'autres écologistes comme Sandrine Rousseau, ancienne porte-parole du parti, ou Eric Piolle, maire de Grenoble, ont exprimé des ambitions similaires. Primaire ou non, l'eurodéputé affirme tout de même se «préparer» à porter les couleurs d'EELV en 2022. «C'est ma responsabilité. Je m'y prépare», a-t-il déclaré. Avant de poursuivre : «Parce que je pense que nous avons besoin dans notre pays en 2022 d'une alternative qui soit une alternative enthousiasmante, qui nous redonne collectivement de l'espoir (...). Il nous faut cette alternative». En 2016, Yannick Jadot avait déjà remporté la primaire écologiste, avant de finalement se rallier à Benoît Hamon, candidat du Parti socialiste. Pour l'heure, l'élu préfère jouer la carte de la réserve. «Le moment n'est pas aux candidatures. Moi, ce que je veux, c'est que toutes celles et ceux qui croient en ce projet-là se rassemblent. (...) On est partis pour faire les régionales, après, on verra ce qu'on fera». Reste à voir si les écologistes choisiront Jadot, qui s'est clairement positionné depuis un moment déjà sur une ligne plus modérée et pragmatique au sein de son parti pour attirer le plus d'électeurs possibles, ou si les sympathisants choisiront une des figures les plus «colorées» du mouvement au risque d'antagoniser les votants français.

F. M.

sur la nécessité de faire «tout ce qui est possible pour parvenir à un résultat». La poursuite des discussions «est un bon signal», a estimé le ministre irlandais des Affaires étrangères, Simon Coveney, dont le pays est en première ligne en cas de «no deal».

L'eurodéputé allemand Bernd Lange, chef de la commission Commerce du Parlement européen, s'est inquiété de cette énième prolongation : «Comment les citoyens et les entreprises, 18 jours avant la fin de la période de transition, peuvent-ils être soumis à cette incertitude?».

En dépit d'échanges toujours plus intensifs, les positions affichées sont aux antipodes entre des Britanniques qui veulent retrouver une liberté commerciale totale et des Européens soucieux de protéger leur immense marché unique. Signe d'un regain de tension, le ministre britannique de la Défense a annoncé que des

navires de la Royal Navy se tenaient prêts à protéger les zones de pêche nationales où pourraient survenir des accrochages en cas d'absence d'accord.

Le Royaume-Uni, qui a officiellement quitté l'UE le 31 janvier, abandonnera définitivement le marché unique et l'union douanière le 31 décembre.

Sans accord commercial, ses échanges avec l'UE se feront selon les seules règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), synonymes de droits de douane ou de quotas, au risque d'un nouveau choc pour des économies déjà fragilisées par le coronavirus.

Les discussions butent sur trois sujets : l'accès des pêcheurs européens aux eaux britanniques, la manière de régler les différends dans le futur accord et surtout les conditions que les Européens exigent des Britanniques pour éviter toute concurrence déloyale.

M. M.

Arabie saoudite

Explosion en mer à bord d'un pétrolier

Une explosion d'origine indéterminée a touché un pétrolier au large de la ville saoudienne de Jeddah hier, a indiqué l'armateur singapourien du navire, dans ce qui semble être l'une des dernières attaques en date contre les infrastructures énergétiques du royaume.

Ces derniers mois, les rebelles Houthis au Yémen voisin ont intensifié les attaques contre l'Arabie saoudite en représailles à la campagne militaire que mène ce pays en soutien au gouvernement yéménite.

«Le pétrolier BW Rhine a été touché par une source extérieure pendant qu'il déchargeait à Jeddah, dans l'ouest du royaume», a indiqué l'armateur singapourien Hafnia dans un communiqué. Il n'a pas explicité ce qu'est cette «source extérieure».

«L'équipage a maîtrisé l'incen-

die avec l'aide de pompiers et aucun des 22 marins n'a été blessé», selon la même source.

Les autorités saoudiennes n'ont pas confirmé dans l'immédiat l'explosion au large de Jeddah, port clé sur la mer Rouge et centre de distribution pour le géant pétrolier saoudien Aramco. Hafnia a rapporté des «dommages à la coque» liés à l'explosion survenue avant l'aube, et n'a pas écarté la possibilité d'une fuite de pétrole.

«Il est possible que du pétrole se soit échappé du bateau, mais cela n'a pas encore été confirmé», a précisé l'armateur.

Dryad Global, une société de surveillance des mers basée à Londres, a fait état de l'explosion frappant un pétrolier «au principal point de mouillage du port», mais a identifié un pétrolier dominicain ou un navire saoudien comme cibles possibles.

Le Bureau des opérations commerciales maritimes du Royaume-Uni (UKMTO) a dit avoir eu connaissance de l'explosion et a pressé les navires présents dans la zone de faire preuve d'une «extrême vigilance».

Plusieurs attaques visant des sites énergétiques saoudiens ont récemment été rapportées, soulignant la vulnérabilité de l'infrastructure pétrolière du royaume. Le mois dernier, les rebelles yéménites Houthis ont affirmé avoir frappé d'un missile une usine exploitée par Aramco à Jeddah. Aramco a alors indiqué que la frappe avait percé un réservoir de pétrole, déclenchant une explosion et un incendie.

Quelques jours plus tard, une explosion a touché un pétrolier battant pavillon maltais au port saoudien d'Al-Shuqaiq (sud), une attaque attribuée par l'Arabie saoudite aux Houthis.



Ligue des champions (Tour préliminaire-retour)

Les Buffles FC attendus samedi à Alger

LE CLUB béninois des Buffles du Borgou est attendu samedi à Alger pour disputer le tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions face au MCA, «probablement» le 21 décembre au stade du 5-Juillet, après avoir brillé par son absence la première fois, arguant l'absence de vols suite à la fermeture de l'espace aérien, a-t-on appris dimanche du club pensionnaire de la Ligue 1 de football. «Suite à la correspondance adressée samedi par la Confédération africaine (CAF), nous avons pu tout régler en l'espace de 24 heures, en réservant notamment pour la délégation béninoise pour le samedi 19 décembre, via Casablanca. Nous leur avons obtenu l'autorisation d'entrée au pays et réglé le dossier relatif aux visas. Le match se

jouera probablement le lundi 21 décembre. La balle est désormais dans le camp des Béninois», a indiqué le président du Conseil d'administration du MCA, Abdenacer Almas. Le club béninois n'avait pas pu effectuer le déplacement à Alger pour affronter le MCA le 4 décembre dernier au stade du 5-Juillet, arguant l'absence de vols suite à la fermeture de l'espace aérien en Algérie en raison de la pandémie de coronavirus.

La commission d'organisation des compétitions interclubs de la Confédération africaine de football a décidé de reprogrammer cette rencontre, à la grande surprise de la direction du «Doyen». «Dans le cas où le club béninois fera défaut à nouveau, nous allons saisir la CAF pour dédommagement», a-t-il ajouté.

Coupe de la Confédération (1^{er} tour/aller)

Un trio nigérian pour US Gendarmerie-JSK

LA JS KABYLIE a indiqué dimanche que son match contre l'US Gendarmerie nationale du Niger, prévu le 22 décembre à Niamey pour le compte du 1^{er} tour (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football, sera officieusement par un trio arbitral nigérian, emmené par Quadri Ololade Adebimpe. Dans sa tâche, Adebimpe sera secondé par

ses compatriotes Abdulmajeed Olaide et Peter Eigege Ogwu, respectivement comme premier et deuxième assistants, au moment où Salisu Basheer fera office de quatrième arbitre. La direction des «Canaris» a ajouté qu'Ibrahima Sangar sera le commissaire de ce match, prévu à partir de 15h30 au stade Général-Seyni-Kountache de Niamey.

ES Sétif

Laouafi : «Notre place de leader est un important ascendant psychologique»

LE MILIEU OFFENSIF de l'ES Sétif, Youcef Amine Laouafi, a estimé que la position de leader occupée désormais par son équipe, à l'issue de la victoire décrochée samedi en déplacement face à l'USM Bel-Abbès (2-0), constituait «un important ascendant psychologique», en vue des prochaines rencontres. «C'est une victoire précieuse, d'autant qu'elle nous permet de prendre les commandes. Nous avons pris un véritable ascendant psychologique en vue du reste du parcours. Maintenant, nous devons confirmer notre excellent début de saison», a déclaré Laouafi samedi soir sur la page officielle Facebook de l'Entente. Après avoir bien entamé la saison en allant s'imposer en déplacement face à l'USM Alger (2-0), l'Entente a été tenue

en échec lors de la 2^e journée à domicile par le RC Relizane (1-1), avant de gagner à Sidi Bel-Abbès. Après une ouverture du score signée Hossam-Eddine Ghacha (14'), l'ESS a réussi à corser l'addition par Laouafi (59') sur un tir en pleine lucarne. «Je suis heureux d'avoir contribué à cette victoire en marquant mon premier but en championnat. J'espère qu'il en appellera d'autres. Cette réalisation est intervenue grâce à l'effort de tous les joueurs». Avant d'enchaîner : «Mes coéquipiers ont réalisé un grand match. On savait que cette rencontre en déplacement allait être difficile face à une bonne équipe de l'USMBA. Nous avons réussi à nous racheter après la contre-performance concédée à domicile face au RCR».

Coupe du monde de lutte (gréco-romaine)

Médaille de bronze pour Fergat Abdelkrim

L'ALGÉRIEN Fergat Abdelkrim (55 kg) a remporté la médaille de bronze en battant le Moldave Artiom Deleanu, dimanche, pour le compte de la deuxième journée des épreuves de lutte gréco-romaine de la Coupe du monde à Belgrade (Serbie). Engagé directement dans le cadre des quarts de finale, Fergat a été battu samedi par le Turc Serif Kilic (10-0). L'Algérien a eu par la suite droit à un combat de repêchage où il a pris le dessus sur le Roumain Cristian Vasile Vagiunic (14-5). De son côté, Abdeldjebar

Djebbari (63 kg), jouera la médaille de bronze, après avoir été battu en demi-finale par l'Hongrois Erik Torba. Par ailleurs, Sid Azara Bachir (87 kg) a été éliminé samedi en quarts de finale en perdant devant l'Iranien Hossein Ahmad Nouri (5-2). En huitièmes de finale, l'Algérien avait battu l'Azéri Islam Abbasov (2-1). Même chose pour Laoui Abdennour (60 kg), Ouakali Abdelkrim (77 kg), Doulache Chawki (82 kg) et Boudjmeline Adem (97 kg) qui ont été éliminés dimanche dès le premier tour.

Verts d'Europe

Garcia croit en Benlamri, Bennacer souffre de la cuisse

■ Même s'il ne joue pas régulièrement avec son équipe de l'O Lyon, le défenseur algérien et champion d'Afrique, Djamel Benlamri, reste quand même un élément important aux yeux de l'entraîneur des Gones, Rudi Garcia, qui lui a renouvelé sa confiance, laissant entendre qu'il croit en lui et que tout est question de temps, puisqu'il attend qu'il s'améliore physiquement pour compter sur lui dans le groupe titulaire.



Benlamri devra prendre son mal en patience

Par Mahfoud M.

L'entraîneur semble en avoir fait le numéro 4 de sa hiérarchie puisque la charnière titulaire, Denayer - Marcelo, est d'abord suppléé par le très jeune joueur Sinaly Diomandé (18 ans). Les résultats donnent raison au coach puisque l'OL, qui sort d'une saison sans qualification en Coupe d'Europe, est 2^e de Ligue 1 Uber Eats, après 14 matchs disputés, partageant ainsi le même nombre de points (29) que le leader, le LOSC.

Cependant, lors de la conférence de presse d'après-match qui faisait suite à la victoire 0-1 de l'OL face au PSG, Rudi Garcia a évoqué le cas de Djamel Benlamri. Selon lui, l'international algérien est «un joueur précieux pour nous, c'est aussi qu'un guerrier. Il conseille aussi les jeunes»,

tenant à maintenir son joueur concerné via l'ultime précision «on aura besoin de lui».

Djamel Benlamri n'a, pour l'heure, disputé que 38 minutes de jeu avec l'OL en 8 rencontres.

De son côté, l'autre joueur des Verts, Ismael Bennacer, de retour de blessure hier avec le Milan AC, a dû, à nouveau, quitter ses partenaires en cours de rencontre. Alors qu'il était absent pour les deux derniers matchs du championnat de son équipe face respectivement à la Sampdoria et à la Fiorentina pour une fatigue musculaire, ayant également fait l'impasse sur le match de l'Europa league du Milan face au Sparta Prague pour les mêmes raisons, le milieu de terrain algérien Ismael Bennacer faisait son retour avant-hier soir. Titularisé directement dans le onze de Stefano Pioli face à Parme pour le comp-

te de la 11^e journée du championnat d'Italie (Serie A), le champion d'Afrique a malheureusement dû, à nouveau, quitter ses coéquipiers sur blessure à la 75^e minute. Le Milan, sans lui, a su arracher le match nul, 2 buts partout. L'international algérien a ressenti des douleurs à l'arrière de la cuisse droite (zone qui semble correspondre aux ischio-jambiers), suite à un contact avec un joueur de Parme, Kurtic. Boiteux, incapable de reprendre la course, il a été immédiatement sorti par son entraîneur.

Il ne semble pas s'agir d'un simple mauvais coup, les nouvelles n'étant effectivement pas rassurantes pour le milieu de terrain de 23 ans. En effet, selon Skynews, Bennacer souffre d'une tension musculaire et devrait être absent durant un long moment.

M. M.

Thierry Froger

«Je suis très content de revenir à l'USMA»

LE NOUVEL entraîneur de l'USM Alger (Ligue 1), le Français Thierry Froger, s'est dit «très content de revenir à l'USMA», dimanche à son arrivée à Alger pour diriger la barre technique des Rouge et Noir, indique le club algérien sur son site officiel. «Je suis très content de revenir à l'USMA et j'espère que cette nouvelle expérience sera couronnée de succès. Nous devons mettre la main dans la main pour réaliser nos objectifs», a confié Froger au site du

club algérien. Désigné nouvel entraîneur de l'USM Alger en remplacement de François Ciccolini, limogé au lendemain de la Supercoupe d'Algérie, Froger devait parapher son contrat d'un avant-hier ou hier. Froger avait effectué un premier passage au club algérien lors de la saison 2018-2019, ponctué par un titre de champion d'Algérie. Ciccolini avait été limogé suite à son refus de monter à la tribune officielle pour recevoir sa médaille à l'is-

sue de la rencontre de Supercoupe entre l'USM Alger et le CR Belouizdad (1-2), disputée le 21 novembre au stade du 5-Juillet. Entre-temps, le club avait confié la barre technique à son ex-adjoint Benarabi Bouziane, assisté de Nicolas Baup (préparateur physique) et Mohamed Benhamou (entraîneur des gardiens de but). L'USM Alger occupe provisoirement la 17^e place au classement du championnat, avec deux points en trois matchs disputés.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Lutte contre le coronavirus

Le vaccin sera «forcément gratuit pour tous», affirme Benbouzid

LE VACCIN préconisé contre le Coronavirus sera «forcément gratuit pour tous», a annoncé, hier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, P^r Abderrahmane Benbouzid, réitérant la démarche «prudentielle» de l'Algérie quant au choix de ce produit, lequel n'est pas encore «fait».

«Je ne m'engage pas dans des décisions régaliennes. Néanmoins, la médecine a toujours été gratuite en Algérie, pourquoi voudriez-vous qu'on fasse payer les citoyens pour un péril ? Le vaccin contre la Covid-19 sera donc forcément gratuit pour toutes les catégories de la population», a rétorqué le ministre à une interpellation de la presse, en marge d'une rencontre virtuelle, abritée par le siège de son département, portant sur «l'accès équitable aux vaccins contre le Covid-19 en Afrique».

Aux côtés du P^r Benbouzid, étaient présents à cette rencontre de deux jours le ministre délégué à la Réforme hospitalière, P^r Smail Mesbah, ainsi qu'un représentant du ministre des Finances.

Tout en soulignant que «l'an-

nonce du choix et de la date du vaccin relève des attributions du président de la République ou du Premier ministre», le ministre de la Santé a rappelé que ce sont ces derniers qui «arbitrent» le choix qui leur aura été soumis par le Comité scientifique ad hoc, précisant que, pour le moment, «le choix définitif n'a pas encore été fait !».

«A ce jour, nous avons entrepris un travail de classement des paramètres de qualité, de prix... etc., parmi les vaccins les plus avancés. Peut-être que dans quelques jours, un vaccin donnera de meilleurs résultats que d'autres», a-t-il explicité, soulignant l'existence, à ce jour, de quelques 321 initiatives de recherches de vaccins dans le monde. Réaffirmant la démarche «prudentielle» du pays quant au choix du remède anti-coronavirus, le même responsable a réitéré la décision de l'Algérie d'attendre que le produit soit «qualifié», à la lumière des expériences des pays déjà engagés dans la vaccination, rappelant la réduction de la phase 3 des expérimentations opérée par les laboratoires en raison de «l'urgence» sanitaire mondiale.

Reda A.

Vols de rapatriement

Les ressortissants concernés tenus de respecter cinq conditions

LA COMPAGNIE nationale Air Algérie a rappelé, dans un communiqué, les conditions que les ressortissants algériens bloqués à l'étranger devront respecter pour accéder aux vols de rapatriement programmés.

«Dans le cadre du programme de rapatriement opéré par Air Algérie, les conditions suivantes devront être respectées en ce qui concerne le sens étranger-Algérie», a précisé la compagnie publique dans un communiqué publié dimanche soir sur sa page Facebook.

Air Algérie énumère cinq conditions, à savoir être détenteur d'un passeport algérien, être inscrit auprès des représentations consulaires algériennes à l'étranger et avoir un billet Air Algérie confirmé sur les vols de rapatriement.

S'agissant des conditions d'ordre sanitaire, les ressortissants algériens bloqués à l'étranger devront être détenteurs d'une attestation de test PCR négatif effectué au moins 72 avant le vol.

Ils sont également tenus de renseigner une fiche d'identification sanitaire, un document téléchargeable sur le lien <https://airalgerie.dz/fiche-sanitari>

re-fr-en-ar.

«Il s'agit d'une attestation que les voyageurs doivent remettre au contrôle sanitaire aux frontières de l'aéroport algérien de débarquement», explique le rapatriement programmé.

Lancé le 4 décembre, le programme de vols de rapatriement de la compagnie Air Algérie est à sa deuxième semaine d'exécution.

Ce programme concerne sept pays à travers le monde et est prévu durant la période allant du 4 au 19 décembre 2020.

Selon le planning déjà annoncé par la compagnie, il est programmé pour cette semaine des vols entre Paris et Alger les 14 et 16 décembre, tandis que les vols entre Marseille et Alger sont programmés les 15 et 17 décembre.

Au départ de l'Espagne, il est prévu un vol entre Alicante et Alger le 15 décembre.

Des vols de rapatriement sont également programmés au départ de l'Égypte avec un vol entre Le Caire (Égypte) et Alger programmé le 17 décembre.

O. N.

À quand la réouverture des frontières ?



Tizi Ouzou

Dix malfaiteurs spécialisés dans les vols par effraction arrêtés

■ Dix individus, auteurs de plusieurs vols par effraction dans la ville universitaire de Tamda dans la commune de Ouaguenoune (14 km à l'est de Tizi Ouzou), viennent d'être débusqués et arrêtés par les services de la Sûreté nationale, a indiqué, hier, la cellule de communication du même corps de sécurité à Tizi-ouzou.

Par Hamid M.

«D ans le cadre des investigations entreprises suite à plusieurs vols par effraction ayant ciblé des domiciles et locaux commerciaux à Tamda, les forces de police de la sûreté urbaine de la localité ont pu identifier et arrêter dix individus, âgés de 18 à 26 ans, demeurant à Tamda, daira de Ouaguenoun, directement impliqués dans ces affaires», a précisé la même source. Présentés jeudi dernier devant le parquet de Tizgirt pour association de malfaiteurs en vue de la commission de vols qualifiés en réunion, «huit d'entre eux ont été mis en détention préventive, dont cinq pour association de malfaiteurs en vue de la commission de vols qualifiés en réunion,

et trois autres pour association de malfaiteurs en vue de la commission de vols par effraction et incendie volontaire, alors que les deux derniers ont été cités à comparaître pour recel d'objets volés», a conclu le communiqué.

Nouvelles saisies de produits alimentaires périmés et de détergents

Les services de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou multiplient les saisies des produits alimentaires et autres périmés, suite aux contrôles renforcés ces dernières semaines dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. En effet, les éléments de la sixième sûreté de la ville de Tizi Ouzou ont procédé, au

début de la semaine courante, à la saisie de 1 169 produits alimentaires et 411 autres de détergents.

Les produits étaient proposés à la vente dans un commerce au niveau de la nouvelle ville de Tizi Ouzou, selon les indications fournies par la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

A Draa El Mizan (35 km au sud de Tizi Ouzou), les éléments de la sûreté locale ont saisi 411 produits cosmétiques et alimentaires lors du contrôle d'un commerce. Les produits saisis ont été détruits en collaboration avec les services compétents, alors que des procédures judiciaires ont été entamées à l'encontre des propriétaires des commerces.

H. M.

Affaire de corruption dans le secteur du Tourisme

Report au 28 décembre du procès de trois anciens ministres

LE TRIBUNAL de Sidi M'hamed a décidé, hier, le report du procès de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, des deux anciens ministres, Abdelghani Zaalane et Amar Ghoul, et de nombreux anciens walis de Skikda, poursuivis dans des affaires de corruption dans le secteur du Tourisme.

Le procès a été reporté en raison de la contamination de certains avocats des accusés au nouveau coronavirus. L'affaire porte sur des accusations d'abus de fonction, d'octroi d'indus avantages

et de dilapidation des deniers publics dans le secteur du Tourisme, au profit de l'opérateur Benfisseh Mohamed, poursuivi dans la même affaire.

Pour rappel, le pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique au tribunal de Sidi M'hamed avait reporté ce procès dans lequel sont poursuivis des accusés également impliqués dans l'affaire Mahieddine Tahkout, faisant l'objet d'un appel au niveau de la cour d'Alger.

H. Y.